

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

ULS et HAROPA PORT déploient une logistique urbaine fluvio-cyclable dans Paris

Lauréate d'un appel à projets lancé par HAROPA PORT au printemps 2023, la société Urban Logistic Solutions (ULS) a signé, ce jeudi 16 octobre 2025, une convention d'occupation temporaire pour la mise en place d'une logistique décarbonée de livraison de marchandises depuis le port de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Objectif : acheminer les marchandises par voie fluviale jusqu'au cœur de Paris, puis assurer le dernier kilomètre en vélo-cargo.

Published on 16/10/2025



©HAROPA PORT

Une logistique urbaine décarbonée depuis le port de Charenton-le-Pont

Livrer le centre de Paris par voie fluviale et cyclable ? C'est le pari de la start-up alsacienne ULS, déjà présente à Lyon et à Strasbourg, afin de **développer le fret urbain et décarboner le dernier kilomètre**

À compter du début de l'année 2026, **ULS exploitera une base logistique à Charenton-le-Pont qui desservira le cœur de Paris par voie fluviale via les ports de Javel-bas et du Gros Caillou (15^e et 7^e arrondissements)**. Le dernier kilomètre sera assuré par vélo-cargo.

Des investissements ambitieux pour accélérer le fret fluvial

La mise en place de ce projet implique d'**ambitieux investissements** pour la start-up, et notamment :

- la construction d'un nouveau bateau ;
- la conception de bases vie flottantes pour les ports de Javel et de Gros Caillou.

Afin d'accompagner ces investissements, la durée de la convention d'occupation conclue avec HAROPA PORT est de 15 ans.

Une formule bientôt déployée à Rouen

Cette signature n'est qu'une première étape pour ULS sur l'axe Seine : en effet, au printemps 2023 la société a remporté un second appel à projets porté par HAROPA PORT pour **la mise en place d'une solution de logistique urbaine similaire en amont de Rouen** pour desservir le cœur de la ville par voie fluviale.

Ces deux appels à projets faisaient suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé conjointement par la Métropole du Grand Paris, la mairie de Paris, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, HAROPA PORT et Voies navigables de France pour promouvoir le transport fluvial comme alternative au transport routier et favoriser des solutions innovantes de livraison décarbonée du dernier kilomètre.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00